

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129.

Latécoère annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant d'environ 222,4 millions d'euros

Toulouse, le 2 août 2021 – Latécoère (la « **Société** »), partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, dont le montant, prime d'émission incluse, s'élève à environ 222,4 millions d'euros (l'« **Augmentation de Capital** »), après exercice partiel / intégral de la clause d'extension.

Thierry Mootz, Directeur Général de Latécoère a déclaré : « Nous tenons à remercier l'ensemble de nos actionnaires qui se sont mobilisés pour permettre à Latécoère de faire de cette opération un succès. Cette augmentation de capital va en effet permettre à la Société de renforcer sa flexibilité financière en vue de faire face aux difficultés liées à la crise du Covid-19 et d'accélérer son plan de transformation. Enfin, le Groupe possède à présent les moyens financiers permettant de saisir des opportunités de croissance externe créatrices de valeur pour ses clients et ses actionnaires. »

RESULTATS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 28 juillet 2021, la demande totale s'est élevée à environ €244,4 millions d'euros (en ce compris l'ordre à titre réductible de Searchlight Capital Partners), soit un taux de souscription de 126,4 % avant exercice de la clause d'extension :

- 345 024 820 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant environ 91 % des actions à émettre (avant exercice de la clause d'extension) ;
- La demande à titre réductible a porté sur 134 275 122 actions nouvelles ;
- La Société a ainsi décidé d'exercer intégralement la clause d'extension. En conséquence, la clause d'extension sera allouée à hauteur de 56 891 110 actions nouvelles.

Le montant brut de l'Augmentation de Capital (prime d'émission incluse) s'élève ainsi à 222 444 242,82 euros et se traduit par l'émission de 436 165 182 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 0,51 euros.

INCIDENCE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

A l'issue de l'Augmentation de Capital, le capital social de Latécoère sera composé de 530 983 700 actions et s'établira à 132 745 925 euros.

Searchlight Capital Partners (par l'intermédiaire de la société SCP SKN Holding I SAS), qui s'était engagé, de manière irrévocable, (i) à exercer l'intégralité de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et à souscrire des Actions Nouvelles pour un montant total de 126 925 125,96 euros, représentant environ 65,6 % du montant initial (hors Clause d'Extension) de l'Augmentation de Capital, et (ii) à souscrire à titre réductible 130 401 276 Actions Nouvelles, détiendra 400 244 882 actions post Augmentation de Capital, soit 75,4 % du capital de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'émission, le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont prévus le 4 août 2021. Les Actions Nouvelles donneront immédiatement à leurs détenteurs le droit aux distributions déclarées par Latécoère à compter de la date d'émission. Elles seront immédiatement fongibles avec les actions existantes de la Société, et seront négociées sur la même ligne sous le code ISIN FR0000032278.

L'Augmentation de Capital a été conduite par Société Générale en tant que Global Coordinateur et Teneur de Livre.

ENGAGEMENTS D'ABSTENTION / DE CONSERVATION

La Société a consenti un engagement d'abstention pour une période commençant à la date d'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») du Prospectus relatif à l'Augmentation de Capital et expirant 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve (i) de la possibilité de réaliser l'Augmentation de Capital Réservée, telle que définie ci-dessous, et (ii) de certaines exceptions usuelles.

Dans le cadre de l'autorisation préalable du Ministère de l'Economie et des Finances au titre du contrôle des investissements étrangers en France, il est envisagé une possible augmentation de capital réservée sur la base de la 29^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 21 mai 2021, visant à conférer au moins 10% du capital social et des droits de vote de la Société à un ou plusieurs investisseurs français sélectionnés avec l'accord préalable de l'État français (l'« **Augmentation de Capital Réservée** »).

SCP SKN Holding I SAS a consenti un engagement de conservation pour une période commençant à la date d'approbation par l'AMF du Prospectus relatif à l'Augmentation de Capital et expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

DISPONIBILITE DU PROSPECTUS

Le Prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 21-317 en date du 13 juillet 2021, constitué (i) du document d'enregistrement universel 2020 de Latécoère déposé auprès de l'AMF le 22 avril 2021 sous le numéro D.21-0337 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), (ii) de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 13 juillet 2021 (l'« **Amendement** »), (iii) d'une note d'opération en date du 13 juillet 2021 (la « **Note d'Opération** ») et (iv) du résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération) est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.latecoere.aero). Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (135, rue de Périole, 31500 Toulouse).

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque relatifs à Latécoère décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques et Contrôle Interne » du Document d'Enregistrement Universel tels que mis à jour au chapitre 2 « Facteurs de Risques » de l'Amendement et les facteurs de risques relatifs à l'opération ou aux valeurs mobilières mentionnées au chapitre 2 « Facteurs de risques » de la Note d'Opération.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé, le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) et du Royaume-Uni (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les Etats Concernés (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus, pour tout investisseur d'un Etat Membre, ou au sens du Règlement (UE) 2017/1129 tel que faisant partie du droit national en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **UK Prospectus Regulation** »), pour tout investisseur au Royaume-Uni, (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ou dans le UK Prospectus Regulation, selon le cas), ou (iii) conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Latécoère d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus, du UK Prospectus Regulation et/ou des réglementations applicables dans ces Etats Concernés.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis (y compris leurs territoires et possessions). Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux Etats Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act.

Latécoère n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier et Mitsubishi Aircraft), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités:

- *Aérostructures (55 % du CA) : tronçons de fuselage et portes.*
- *Systèmes d'Interconnexion (45 % du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

Le Groupe employait au 31 décembre 2020, 4172 personnes dans 13 pays. Latécoère, société anonyme au capital de 23 704 629,50 € divisé en 94 818 518 actions d'un nominal de 0,25 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Taddeo

Antoine Denry / Relations Investisseurs
+33 (0)6 18 07 83 27

Pierre-Jean Le Mauff / Relations Media
+33 (0)7 77 78 58 67
teamlatecoere@taddeo.fr